Citoyennes et citoyens de Saint-Placide

Depuis des semaines, l'administration et le conseil municipal ont travaillé ardemment à présenter un budget équilibré. Les travaux déjà engagés, les litiges, le contrat des vidanges et la mise à niveau de l'aqueduc nous forcent à être très prudents tout en assurant un contrôle serré des dépenses. C'est donc avec fierté que nous vous présentons le budget 2022 qui a été adopté lors de la séance extraordinaire du 31 janvier dernier.

À la lecture de celui-ci, vous constaterez que l'année 2022 sera marquée sous le signe de la vigilance et d'un contrôle attentif des dépenses, et ce, en raison de l'augmentation du coût de la vie significatif et de la hausse importante du dépôt du nouveau rôle d'évaluation pour les années 2022-2023-2024.

Considérant que le rôle d'évaluation avait une valeur imposable pour l'année 2021 de 312 081 200 $ et celui de 2022 de 378 063 500 $, imposant ainsi une hausse 65 982 300 $ au dépôt du rôle, le conseil a décidé de procéder à une diminution du taux de taxes foncières pour l'année 2022, soit un taux général de 0.5752 $ comparativement à 0.6100 $ pour l'année 2021; ceci dans le but d'aider les citoyens de Saint-Placide à assumer cette hausse.

Daniel Laviolette

DANIEL LAVIOLETTE
MAIRE DE SAINT-PLACIDE

GRANDES RÉALISATIONS 2021

SERVICE INCENDIE
- Achat d'équipement spécialisé : Boyaux, lances

TRAVAUX PUBLICS
- Réfection des accotements sur les rangs St-Vincent et St-Jean
- Installation de balise de sécurité routière
- Mise aux normes des glissières de sécurité
- Réfection du ponceau - Montée Aubé - Mirabel/Saint-Placide

HYGIÈNE DU MILIEU
- Changement des pompes et de l'automate au secteur des Épinettes
- Mise à niveau des panneaux électriques et télémétrie à la station de pompage - Rue de la Fonderie
- Entretien de la conduite des Épinettes
- Étude des eaux pluviales - Rue Masson
- Étude sur la vulnérabilité de l'eau potable

PARCS ET TERRAINS DE JEUX
- Aménagement d'un sentier devant la scène au Parc Adélaïde Paquette
- Plantation d'arbres matures et arbres fruitiers
- Remplacement de lampadaire sur le quai municipal
- Réparation de la crépine du quai municipal
- Installation de mobiliers urbains pour le quai municipal
- Réaménagement de la plate-bande - Hôtel de ville

LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATIONS
- Illumination du village
- Nouveau mobilier pour le coin lecture à la bibliothèque
- Nouveau format du bulletin municipal l'Informateur
- Restauration des portes de l'église et des rosaces

COMMUNAUTAIRE
- Contribution avec les partenaires du milieu à la mise en place de jardins comestibles, collectifs et communautaires.
- Réaffectation du presbytère pour y accueillir des activités communautaires
- Réaménagement d'une partie de la cour d'école en collaboration avec le Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

URBANISME
- Travaux entourant la refonte réglementaire. (Règlement zonage, règlement lotissement, règlement construction, règlement permis et certificat)
- Travaux entourant la modification du règlement PIIA - règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale - Restauration du noyau villageois

BUDGET ET TAXATION ANNÉE 2022

POUR BIEN COMPRENDRE ET DÉMYSTIFIER LE BUDGET ET VOTRE COMPTE DE TAXES POUR L'ANNÉE 2022

450 258-2305
450 258-3059
info@saintplacide.ca
281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide QC J0V 2B0

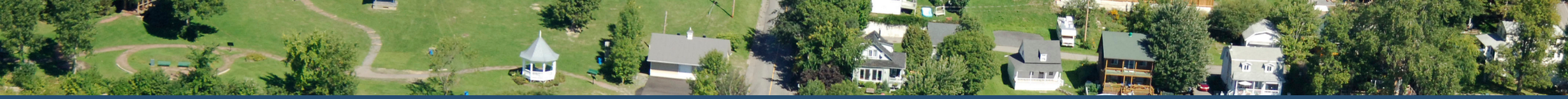

TAUX DE TAXATION			
TYPE DE TAXATION	2021	2022	Écart 2022/2021
Foncière générale	0.6100 $	0.5752 $	-5.70%
Terrains vagues desservis	1.2200 $	1.1504 $	-5.70%
Entretien église et presbytère	0.0110 $	0.0156 $	41.82%
Réfection routière	0.0236 $	0.0330 $	40.03%
Entretien des réseaux d'aqueduc	0.0843 $	0.1097 $	30.13%
Entretien des réseaux d'égout	0.1395 $	0.1460 $	4.66%
Étangs aérés	0.0263 $	0.0237 $	-9.73%
Caserne	0.0097 $	0.0097 $	0.00%
Collecte des déchets - Collecte sélective	74.44 $	140.64 $	88.93%
Enfouissement des déchets	36.75 $	36.75 $	0.00%
Terrain de camping	35.00 $	35.00 $	0.00%

	BUDGET 2021	BUDGET 2022	ÉCART $ 2022/2021
LES REVENUS			
Taxes sur la valeur foncière	2 126 467 $	2 467 813 $	341 346 $
Taxes sur une autre base	160 090 $	228 730 $	68 640 $
Paiement tenant lieu de taxes	14 500 $	14 940 $	440 $
Transferts	181 840 $	144 240 $	(37 600) $
Autres revenus de sources locales	330 914 $	318 160 $	(12 754) $
TOTAL DES REVENUS	**2 813 811 $**	**3 173 883 $**	**360 072 $**
LES DÉPENSES			
Administration générale	878 160 $	896 468 $	18 308 $
Sécurité publique	542 540 $	580 595 $	38 055 $
Transport	537 995 $	593 329 $	55 334 $
Hygiène du milieu	357 950 $	460 805 $	102 855 $
Logement social	2 000 $	2 500 $	500 $
Aménagement, urbanisme et développement	416 525 $	412 050 $	(4 475) $
Loisirs et culture	498 455 $	681 931 $	183 476 $
Frais de financement	49 400 $	51 180 $	1 780 $
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AVANT LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES	**3 283 025 $**	**3 678 858 $**	**395 833 $**
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	**(469 214) $**	**(504 975) $**	**(35 761) $**
TOTAL DES DÉPENSES	**2 813 811 $**	**3 173 883 $**	**360 072 $**

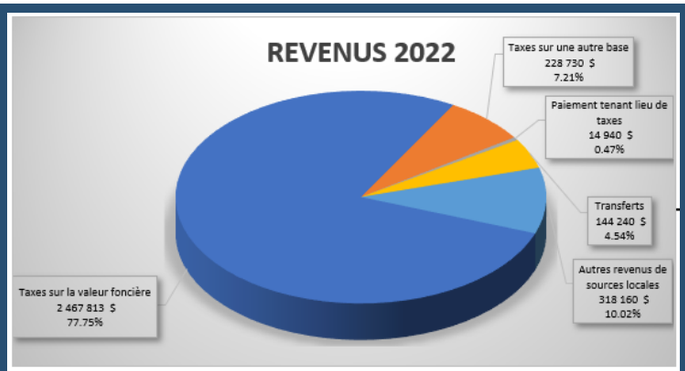

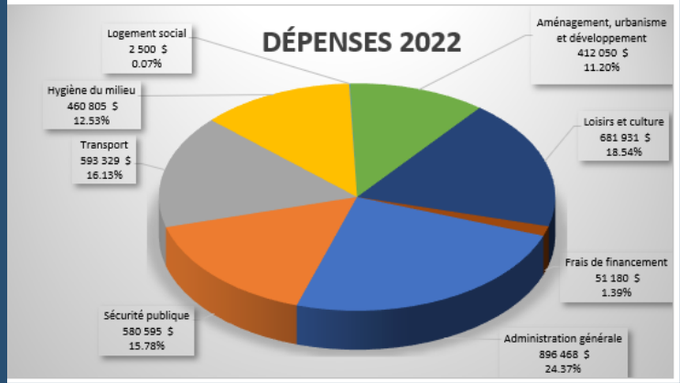

Lorsque le montant des taxes foncières est égal ou supérieur à trois cents dollars (300 $), celles-ci peuvent être payées, au choix, en un versement unique ou en quatre (4) versements égaux :

- **1er versement : 30 mars 2022**
- **2e versement : 30 juin 2022**
- **3e versement : 30 septembre 2022**
- **4e versement : 30 novembre 2022**

L'INTÉRÊT SUR LE SOLDE ÉCHU DIMINUÉ

Le conseil municipal a diminué le taux d'intérêt applicable aux soldes impayés le faisant passer de 7 % à 5 %.

GRANDS PROJETS 2022

- MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION ET D'INSPECTION DES CONDUITES — 27 297 $
- ACHAT DE TENUES DE COMBAT (7) — 14 875 $
- RECHERCHE ET APPROVISIONNEMENT -EAU POTABLE — 125 000 $
- RÉPARATION DU QUAI MUNICIPAL -DOMMAGES INONDATION S2019 — 155 190 $
- QUAI POUR EMBARCATIONS NON-MOTORISÉES — 37 610 $
- PROGRAMME D'AIDE AUX CITOYENS PIIA — 30 000 $
- ACHAT D'UN VÉHICULE 4 X 4- BOÎTE DOMPEUSE — 90 000 $
- CONVERSION SALLE DE SPECTACLE -ÉGLISE- FILAGE ÉLECTRIQUE — 15 000 $
- ACHAT D'ARBRES MATURES REMPLACEMENT DES FRÊNES — 3 000 $
- RESTAURATION DES ENSEIGNES D'ENTRÉES DE LA MUNICPALITÉ — 20 000 $
- ENTRETIEN DE LA TOILETTE DU QUAI MUNICIPAL PEINTURE — 5 000 $
- AMÉNAGEMENT LOCAL MULTIFONCTIONNEL MAISON DES CITOYENS — 250 000 $
- MISE À NIVEAU DE LA PERGOLAS -PARC ADÉLAÏDE-PAQUETTE — 4 000 $